Éléments de cadrage : gouvernance et PLUi

26 mai 2015

Club PLUi Picardie

Nathalie PITAVAL

CEREMA Nord Picardie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

Quelle gouvernance pour quel PLUi ?

CLUB PLUi
plan local d'urbanisme intercommunal

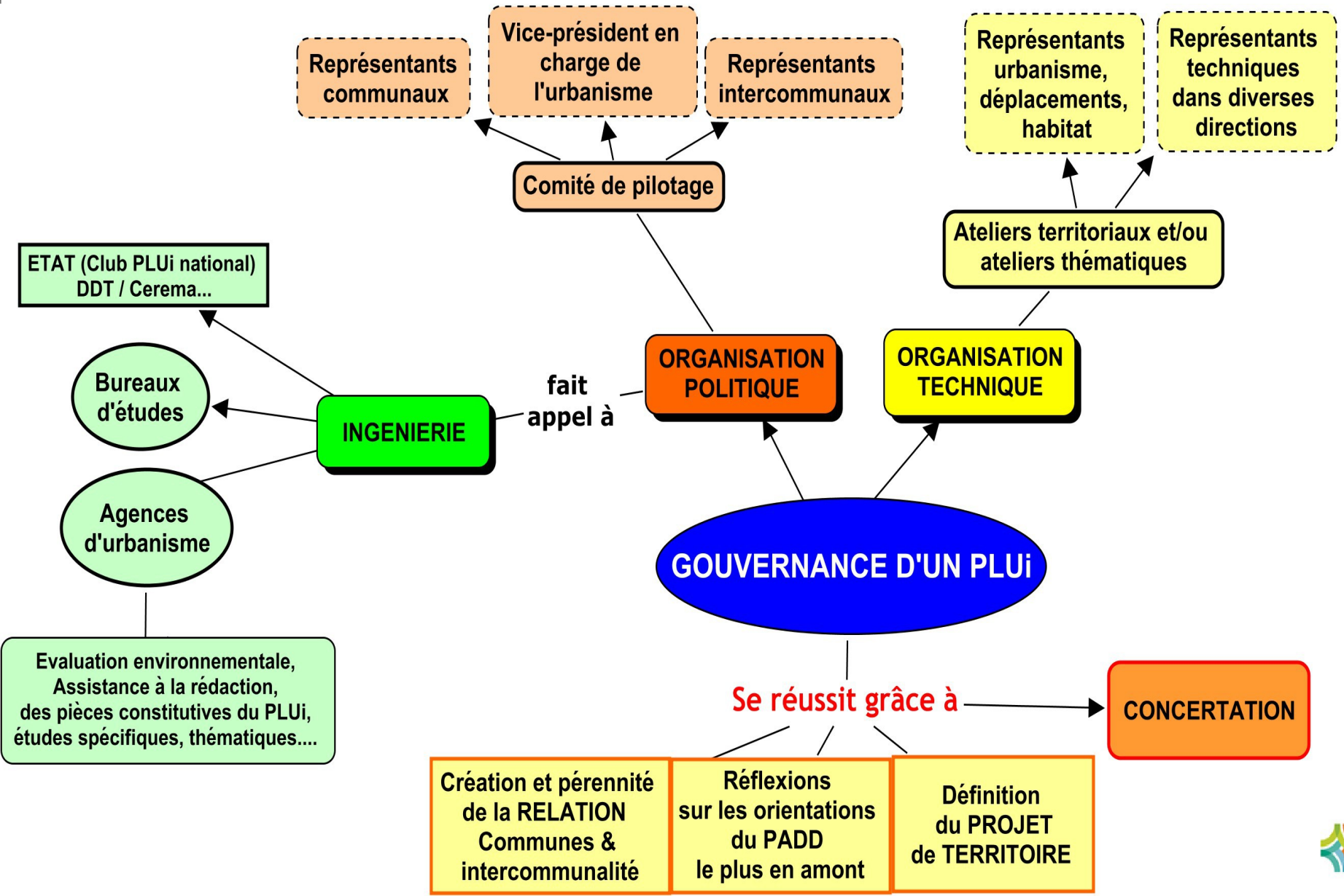
« Ils ne savaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait », (Mark Twain)

Quelle organisation politique ?

- Portage politique fort tout au long du projet, à toutes les étapes du PLUi
- Volonté de travailler en commun avec différents acteurs complémentaires (structure intercommunale, communes, agence d'urbanisme, CAUE, État…)

Quelle organisation technique ?

- Allers/retours entre le politique et le technique
- Travail de co-construction du PLUi avec différents acteurs


Représentants communaux
Vice-président en charge de l'urbanisme
Représentants intercommunaux
Comité de pilotage
Représentants urbanisme, déplacements, habitat
Représentants techniques dans diverses directions
Ateliers territoriaux et/ou ateliers thématiques
ETAT (Club PLUi national) DDT / Cerema...
Bureaux d'études
INGENIERIE
fait appel à
ORGANISATION POLITIQUE
ORGANISATION TECHNIQUE
Agences d'urbanisme
GOUVERNANCE D'UN PLUi
Evaluation environnementale, Assistance à la rédaction, des pièces constitutives du PLUi, études spécifiques, thématiques....
Se réussit grâce à
CONCERTATION
Création et pérennité de la RELATION Communes & intercommunalité
Réflexions sur les orientations du PADD le plus en amont
Définition du PROJET de TERRITOIRE

Cerema

Quelle gouvernance pour quel PLUI ?

Quelle évaluation des coûts du PLUi ?

- Délicat de donner des coûts précis dont l'**estimation dépend de divers facteurs** : contexte local, intégration ou pas du volet déplacements (PDU) ou habitat (PLH)
- **Mutualisation des coûts :** un PLUi peut revenir moins cher qu'une carte communale
- **Gestion des coûts actuels et futurs** du PLUi : anticipation du recrutement d'un chargé de mission au sein de l'intercommunalité par exemple

Des exemples de coûts issus de témoignages

- Intercommunalités peuvent bénéficier d'aides financières : DGD, subvention de la région, du département, de l'Ademe, fonds européens…
- Appel à projets lancé chaque année par l'État : 20 000 euros en 2015
- Agglomération de 29 communes (95 000 habitants) : 187 950 euros d'aides soit 45 % du coût prévisionnel du PLUi
- Coût moyen d'un PLUi : 17 224 euros par commune

Quelques facteurs clefs de gouvernance…

Des éléments de réussite

- Tradition intercommunale forte (ex : Nord-pas-de-Calais)
- Des réflexions intercommunales préexistantes (notamment avec le SCoT, ex : Bas-Rhin)
- Des opportunités économiques (projet économique autour du PLUi : projet éolien, CC de Fruges)
- Tradition de la pratique de la concertation (PLU de Loos-en-Gohelle)

Paroles d'acteurs

Alain Méquignon, président de la CC de Fauquembergues :

- « **mettre en confiance** »,
- mettre en place des réunions régulières « **pour éviter toute coupure avec les élus** »
- recevoir chaque maire avec son délégué à l'urbanisme pour « **maintenir la confiance** » tout au long du projet

François Tacquard, président de la CC de la vallée de St Amarin :

- Il faut convaincre « une partie de nos propres élus qui sont des **urbanisateurs fous** »

- A vous d'inventer votre gouvernance : celle de votre PLUi…

Des outils contribuant à construire une « ingénierie PLUi »

L'extranet du Club PLUi

Objectif : **diffuser** toute documentation pertinente sur le PLUi (issue ou non des travaux du Club),



L'extranet est accessible à l'adresse :

http://extranet.plui.territoires.gouv.fr

Utilisateur : plui

Mot de passe : extr@plui

La lettre d'information du Club

La lettre d'information permet de mettre en lumière l'actualité du Club, de zoomer sur un sujet important pour les EPCI, et de donner la parole à quelques EPCi.



Merci de votre attention

Contacts CEREMA à la Direction territoriale Nord Picardie :

Nathalie Pitaval : nathalie.pitaval@cerema.fr

Sylvie Mathon : sylvie.mathon@cerema.fr

Cerema